

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Fondé en 1904

Directeur :

F. JAFFRENOU "Taldir"

ABONNEMENTS :

payables d'avance

GAULE... 1 an... 3 fr. 50

ETRANGER... 5 -

Avec "Ar Vro" Supplément

périodique

GAULE... 1 an... 5 fr.

ETRANGER... 7 -

Tout changement d'adresse sera

accompagné de 0 fr. 50 cent.

en Timbres-Poste.

Ar Bobl

Organe des Intérêts Economiques du Centre de la Bretagne

RÉGIONALISTE --- AGRICOLE --- SOCIAL --- LITTÉRAIRE --- INFORMATIONS & ANNONCES

Bureaux Avenue de la Gare, CARHAIX CORNOUAILLES

TARIF des INSERTIONS

payables d'avance La ligne mesurée au lignomètre

Ann. et Récl. 4° p. — 01. 20

— 3° — 0 25

Chronique Locale — 0 50

En Echos. 0 75

ON TRAITÉ A FORFAIT

Nos annonces sont reçues par les Agences de Publicité et à nos Bureaux.

Les manuscrits ne sont pas rendus.

Dever eur vam vada famil

(Eul pris ar C'hourennaded)

Eun devez, e veaji en hent-houarn, e tigouezaz d'in chom da jilaou diou blac'h a dres o tiviza divar benn o bugaligou. Unan anezo, hanvet Lucienne, a lavare d'eben, hanvet Yvonna :

« Sell-ta, aze zo eun itron hag a zo eur vez klevet anezi o komz ouz he bugale en brezonek ! Evidoun-me ne gomzon ket en brezonek jamez ouz ma re. An dra-ze a ziskouez e ver euz eur renk izel pe hep diskamant. »

— Mad, a lavar Yvonna, me ne n'oun ket ar sonj ganit. Me gaoze bepret brezonek dez ma bugale, rag pa zaint d'ar skol e vefont barrek da ziski ar gallek : setu e c'houvefont daou langach, ha da re te ne c'houvefont nemet unan.

— Ba ! ba ! a lavar Lucienne, da betra eo mad ar brezonek ? Ze a zo o vont kuit.

— Hoja ! eme Yvonna, na lavar ket an dra-ze, me meuz daou vabik, martreze unan a vo noter pe avokat, egile medisin pe konversant, n'ouzon ket, meuz neuz fors petra, an bini na gaozeo ket brezonek mad er vro ma ne raio ket a afferiou, ha dalc'h sonj mad, ar iez a ve disket da genta ne ankouaer ket. Ha neuze, va mignonez, eur vez eo d'an dud gout gregach ha soznach ha nompaz gout langach ho bro.

— Ho me, eme Lucienne, a gaozeo gallek d'am re, ha neuze pa zaint d'ar skol e c'houvefont petra laro ar skolaer (hennez na gaoze nemet gallek) hag e tiskfont buanoc'h. Ha neuze, red eo d'in hen amzaou diouit : n'ouzon ket gwel vad ar brezonek, na garan nag hen lenn nag hen komz. Memez-tra, var eur poent e zan a du ganid : kaer eo gout kalz a langachou, meuz ar brezonek a ro eun aksant divalo, izpizial d'ar merc'hed !

— Tor braz e teuz, Lucienne, o lavaret an draze ; sell aze eun itron 'nez kichen hag e deuz eur vouez ken agreabl ha da hini evitbi da gaozeal brezonek. Sell aman c'hoaz eun dra, Lucienne, hag a gavan spontus : mond a ra tud iaouank er meuz ar vro ; demezi a reont, ha pa deuz bugale ne ziskont ket dezo ar brezonek, ha pa deont d'ar vro, ar paour-kez bugale n'intentont ket o zad nag o mam goz. Ne gavez ket eo ze dizmeganzuz d'ar re goz ? Pa c'ho gwir tad ha mam ar vugale-ze a oar brezonek mad.

— Ar virionez 'zo ganez adarre,

Yvonne. Prestik e laki ac'hanon da bleal gant ar brezonek, rak gwelet e ran e c'hall rentout kalz a zervich en pep feson. Ne moa ket jamez sonjet en ze. Ne oan nemet o sonjal e vije eun aor re izel oc'h en em lakat en renk ar bevien, pere ne ouzont nemet brezonek.

— Sonj c'hoaz, Lucienne, penoz breman ar re pinvidika eo a zisk ar brezonek d'ho bugale, deut int da gompren pegen trist eo lezel a goste eur langach ken kaer ha ken koz hag hon hini. Rag ze ta sent ouzin, ha ma na ouzez ket awalc'h a vrezonek klask eur vagerez breton d'ez pugale hag a zisko de-ze brezonek da genta.

— Mad ! senti rin diouzit, Yvonna, hag azalek breman e zan de 'n em lakat ive ma hunan da diski lenn ar iez a teuz kement meulet d'in.

Kenavo ar c'henta, ha trugarez did.

Ar jilaouerez an em adres neuze d'an diou itron hag a lavar d'ezo he sonj :

— Klevet a meuz ho kont penn-dabenn hag e zon chomet mantret ha laouen er memez amzer. Gwelet e ran e zo c'hoaz en Breiz tud hag a gar o bro hag o iez, a oar o difenn en pep lec'h. Eoar d'ar seurt-ze. Meuleudi ive d'an dud a fe vad, a gompren, pa ve expliket dezo, pegen talvouduz eo gout mad ar brezonek ha nompaz kaout meuz deuz hen kozael. Ze na ziskan tam abet an dud a renk uhel, er c'hontrol eo : an hini a oar daou langach a dal daou zen. Kendalc'het eta, itronezed, da zifen ho iez ha da nompaz kavet meuz oc'h anzae ez oc'h euz Breiz. Kozeit brezonek ouz ho pugale hag e rentefet jervich dezo ha d'ar vro. Diskit dezo hen lenn hag hen skriva hag e c'halfont en em zovel en renk ar boblou all.

Setu ar pezh a reketau d'eomp oll deuz a greiz ma c'halon.

Kenavo, itronezed, ha kalon d'eo'c'h evit labourat var an tu-ze.

MERC'HI R*

CARNET D'UN ÉLECTEUR

Sous ce titre, notre collaborateur Fanch an Ti-All publiera chaque semaine dans Ar Bobl un abrégé clair et impartial de la situation électorale dans les circonscriptions des trois départements de langue bretonne.

Notre informateur Fanch an Ti-All est un de ceux qui connaissent le mieux la Basse-Bretagne. On peut donc être assuré que ses notes, dénuées de parti de parti, tout en restant nettement régionalistes, renseigneront d'une manière parfaite le lecteur qui n'a pas le temps de lire un journal tous les jours.

et qui se contente, le dimanche, de parcourir dans son petit hebdomadaire les nouvelles les plus importantes de la région.

Ajoutons qu'à partir d'aujourd'hui nous consentons des abonnements de six mois pour 1 fr. 75.

La situation générale

Le 8 et 23 mai 1898 furent élus les 581 députés de la septième législature de la 3^e République. Ils se classaient de la façon suivante : 254 républicains progressistes, 104 radicaux, 74 radicaux socialistes, 59 socialistes, 38 ralliés, 44 réactionnaires et 10 nationalistes.

Les scrutins des 27 avril et 11 mai 1902 marquèrent un triomphe du parti radical et radical socialiste (228 députés) sur les républicains progressistes et de l'A. L. P. (188). Il y avait en outre 45 socialistes, 50 ralliés, 45 nationalistes et 33 conservateurs. La crise religieuse qui aboutit aux lois de laïcité du ministère Combes, fut le caractère dominant de cette période.

Enfin, la neuvième législature, élue aux scrutins des 6 et 20 mai 1906, et qui est sur le point de se terminer, modifia peu le classement des partis. Les socialistes passèrent de 45 à 82 unités, mais se subdivisèrent par moitié en unifiés et indépendants ; quant aux 45 nationalistes, ils restèrent presque tous sur le carreau. Cette législature, on le sait, fut remplie par les lois complémentaires de la séparation des Eglises et de l'Etat dans lesquelles se distinguèrent M. Briand et M. Clémenceau ; par la loi de deux ans ; par l'impôt sur le revenu, resté en suspens devant le Sénat après la chute de M. Caillaux ; par le rachat de l'Ouest ; enfin par les retraites ouvrières qui vont aboutir, incessamment, à un vote définitif.

Et maintenant, que nous réservent les urnes d'ou vont sortir les députés de la dixième législature ? Nous le saurons au mois de mai.

La situation en Bretagne

La Bretagne élit 43 députés, répartis de la façon suivante. Finistère, 10 ; Côtes-du-Nord, 9 ; Morbihan, 8 ; Ille-et-Vilaine, 8 ; Loire-Inférieure, 8.

Il est probable que de 43, nous passerons à 44, si la 2^e circonscription de Quimper, dont M. Le Bail est l'élue, est scindée en deux parties, comme il en a été question.

C'est un chiffre imposant, 44 députés : il va sans dire que ce nombre atteindrait 50 et même davantage, si nous avions, en Bretagne, des circonscriptions aussi minuscules que dans certains autres départements. Dans la Loire-Inférieure, 22,832 électeurs élisent un député, M. de Dion ; alors que dans les Basses-Alpes, 1,731 électeurs élisent aussi un député, M. Antony-Marie Joly. Ainsi est fait le scrutin d'arrondissement.

C'est ce qui a déterminé la campagne en faveur du scrutin de liste par département, avec représentation proportionnelle.

Cette réforme aboutira forcément dans un délai plus ou moins éloigné.

Les députés de Bretagne, comme les autres, sont profondément séparés par

leurs opinions. Cependant, le peuple continue à les cataloguer dans deux catégories seulement, les Blancs, comprenant les républicains libéraux de toutes nuances, les conservateurs, et les nobles ; et les Rouges, groupant tout ce qui est anti-clérical et ministériel.

Il va sans dire qu'entre ces deux catégories générales, il y a de la marge, et que la masse ignorante seule simplifie ainsi les opinions de nos élus. Nous pouvons raisonnablement classer nos députés dans l'ordre suivant :

Extrême-gauche (socialistes). Néant. Gauche (radicaux ministériels). Le Bail, Quimper ; Halléguen, Châteaulin ; Dubuisson, Châteaulin ; Cloarec, Morlaix ; Le Louédec, Quimperlé ; de Kerguezec, Guingamp ; Armez, St-Brieuc ; Le Troader, Lannion ; Baudet, Dinan ; Guieysse, Lorient ; Guernier, St-Malo ; Surcouff, St-Malo ; Hérisse, Rennes (13) Centre (républicains progressistes). Hémon, Quimper ; Mando, Loudéac ; René Brice, Rennes ; Sibille, Nantes ; Roch, Nantes ; Lefas, Fougères ; Anthime Ménard, St-Nazaire. (7)

Centre (républicains libéraux). Limon, St-Brieuc ; Ollivier, Guingamp ; Pinault, Montfort ; Guilloteaux, Lorient ; Lamy, Lorient. (5)

Droite (conservateurs). Villiers, Brest ; de Rosambo, Lannion ; Roust de Largentaye, Dinan ; Colonel du Halgouët, Redon ; Le Gonidec de Traissan, Vitré ; Marquis de la Ferronaye, Ancenis ; Ginoux-Determont, Châteaubriant ; Marquis de Jugué, Paimbœuf ; Marquis de Dion, Nantes ; de Montaigu, St-Nazaire ; Forest, Vannes ; Duc de Rohan, Ploërmel ; de Lanjuinais, Pontivy ; baron de Boissieu, Pontivy. (14) Catholique. Abbé Gayraud, Brest. (1) Rallié. Comte de Mun, Morlaix. (1) Anti-socialiste. Biétry, Brest. (1) Indépendant. de l'Estourbeillon, Vannes. (1)

Pour le classement de nos députés, j'ai pris les épithètes ci-dessus dans l'édition 1906-1910 de Louis Theuveny Nos députés, portraits et biographies. Dans mes prochains carnets j'examinerai une à une les circonscriptions du Finistère, des Côtes-du-Nord et du Morbihan, ainsi que les candidatures qui se déclarent.

(à suivre)

FANCH AN TI-ALL.

ÉCHOS & NOUVELLES

Les Inondations et les Souscriptions

Après huit jours qui ont paru longs comme des années, la Seine a commencé à baisser, mais les dégâts sont considérables à Paris et dans la banlieue, sans compter les villes sinistrées des bassins de la Marne, de l'Yonne, etc.

Ça été dans toute la France un élan de générosité spontanée pour venir en aide aux malheureux qui ont éprouvé des pertes matérielles.

Le Parlement a ouvert un crédit de 2 millions. La souscription de la Presse atteint 2 millions. De nombreuses Municipalités ont ouvert des souscriptions publiques : dans les églises, les

prêtres ont quête pour les sinistrés. La générosité s'est montrée à la hauteur de la calamité.

Parmi les donateurs de marque, on note : Compagnie du P. L. M. 300.000 fr. ; le banquier Rothschild, de Paris, 100.000 fr. ; Albert I, roi des Belges, 100.000 fr. ; Nicolas II, tsar de Russie, 100.000 fr. ; Humbert, roi d'Italie, 50.000 fr. ; Pie X, Pape, 30.000 fr. et ce bon M. Fallières, président de la République, 20.000 fr. M. Fallières, qui en 7 ans de mandat touchera neuf millions, s'est montré d'une ladrerie insigne, qui ressort encore plus à côté de la générosité des autres souverains.

Hier, on annonçait que M. Fallières avait souscrit encore une somme de 10.000 fr. C'est pour attraper le chiffre du Pape.

Étrange mentalité

Certaines feuilles ont voulu voir dans les inondations qui ont désolé le bassin de la Seine « une juste punition du Ciel. »

A quelque parti qu'on appartienne, il semble que devant des calamités naturelles comme une inondation on ne devrait pas employer de semblables moyens pour forger une popularité à un parti au détriment d'un autre.

Une inondation peut, sous tous les régimes, occasionner des dégâts ; ainsi en 1764, du temps du roi Louis XV, la Seine déborda et envahit une partie de Paris. Ce fut alors un désastre dont l'histoire a gardé le souvenir.

Mesures fumisteries

Le reportage fumiste ne perd jamais ses droits dans la presse parisienne, même en temps de calamité. Et il faut voir avec quel touchant ensemble nos journaux de chef-lieux reproduisent ces canards avec commentaires en plus !

Il y a 8 jours, on annonce, spectacle horrible, que la Seine débordée charrie dans ses eaux boueuses 159 cadavres. Quel affreux malheur avait pu se produire ? Un village entier sacré, décimé, noyé !

Il n'en était rien, heureusement, car 2 jours après on mettait au point : il s'agissait de 150 personnes en danger, qui avaient été sauvées « au prix de mille difficultés. »

L'autre jour, nouvelle information, à faire dresser les cheveux sur la tête. D'un train en marche, des voyageurs (de Marseille sans doute) ont de leurs yeux vu « tourbillonnant sur la Seine et entraîné à une vitesse vertigineuse, un cerceuil sur lequel étaient accrochés plusieurs couronnes. »

Et le bon confrère se demande avec angoisse :

« De quelle localité provenait cette bière prête à être mise en terre ? On l'ignore. »

Ici encore, la vérité était moins sinistre. Le « cerceuil » s'arrêta sous un pont, et l'on reconnut qu'il s'agissait tout simplement d'une caisse vide qui avait contenu du savon « La Vierge »...

Belles paroles d'Évêque

Mgr Chapon, ancien grand-vicaire du diocèse de Nantes, actuellement évêque de Nice, vient d'adresser aux prêtres des Alpes-Maritimes des instruc-

Romant gazeten "AR BOBL" 14

Histor fentus hag estlamus AR C'HABITEN BIMBAO

mestr al Laeron-Vor

GANT Loelz AR FLOCH

— Me, Fistoulik, a raio evel d'oud, ha daoust ma n'euz tost da hanter-kant via, em euz zonz da c'houlen eur plac'h iaouank ugent via.

— Bravo ! Bravo ! Bevet Sikraouik ! Goulskoude ar botred, skuiz o pourmen dre ar ruioe e Lannuon goude beza prenet kalz bufan ha traou all, a deuz abred d'al lestr.

Pa ouent digouezet, Bimba ha Paotr ar bezin a ioa adarre o kuzulat o daou e traon al lestr, hag o vutuna.

— Allo potred ! gwelet a ran oc'h fur, hag e senti ouzin, hastit buan ober d'eomp hor c'hoan, rak izellaat a ra an heol.

— Ne rafe'c'h ket fall, kabiten, a lavaraz

An Advoulladur zo difonet.

Fistoulik, rei urz da Zikraouik da dori e benn ouz ar c'hoz kok ruz a zo du-hont, rak bemdez kerkent ha teir heur, e vezan dilhnet ganthan. Hennez avad a rafo eur goaz vad d'eomp, ha dreist-oll, pa vezo bet ouz ar ber, e c'hellit beza sur o lipimp hor mour rennou diwarnhon.

— Allo ! laz anezhan, Fistoul fall !

— Oh nan, kabiten ! n'oun ket mad da vont da giger, eur galon re fall em euz, ha re a druze em bijo outhan po glevfen anezhan o klem.

— Hag an deiz all e oaz prest da laza ac'hanon-me !

— Ia vit c'hoarzin, mestr, meuz paz da vad ! an dra-ze a oa eun taol boeson fall !

VII. — Ar veach hir

Pa oe debret ar c'hok, ar botred a iez oll da gousket ; ha d'al lun mintin mad, e oant dibreder. An amzer a ioa kaer, ar mor plean evel eul lenn, ha prestik goude, da seiz heur, ar Goulmik a faoute ar mor warzu an Danemark. Ar c'habiten a zo krog er stur, ha kaer eo gwelet al lestr gant o woeliou digor, o lintra gant heol eo deiz kenta a viz ebrel. Paotr ar bezin a zo on e gichen, o konta diwarbenn e dud en devezo an eurvad da velet prestik, hag ar martoloded all o

skoupat er mor doun. Beachi reont koulz lavaret noz ha deiz, ha ne zonzont e kear ebred, nemed pa vez red d'ezho chom evit prena eun dra benag.

Eur miz a zo abaoe ma z'eo distaget ar Goulmik deuz kaer Lannuon, ha breman emaint en eur vro koulz lavaret dizanav d'ezho...

— Ma ! eme ar c'habiten em devez da Baotr ar bezin, kemer ar stur breman, rak ne anavezan tam ebred an doareo wardo aman.

— Aman oump aruet war-n-hed iregont leor vor euz va bro, ha bremaik e welimp douarou an Danemark. Red e vezo d'in, pa zigouezint, mont da velet va zud, ha lakat em godell an arc'hlik vilhan em oa kuzet o dour va liorz, eun devez araok pignat el lestr evit mont da Vourdel.

— Ia, a dra zur e vezo red d'id kaout an traou a zervicho d'eomp evit lañrez madou an Enezen. Emichans no chomi ket or gear, goude ma lavarfa da dud d'id etom. »

— Nan, nan, kabiten ! re vad oc'h bet ouz-in, pa oan er gwall-er du-ze pell deuz va bro, evit beza trubard on oc'h andret hirio...

Mez dont a c'hellit ganen beteg ti va zud, hag er giz-ze welfoc'h doareo ar vro oun

gant onni, hag ive va zud, dilezet ganen keit all a zo.

Abenn daou zevez goude, ar Goulmik a ioa chadennet en eur c'hañ deuz an Danemark. Ar c'habiten ha Paotr ar bezin a ziskennaz evit mont e kear. Araok disken, Bimba a lavaraz :

« Karout a rajon gwelet ac'hanoc'h fur ad an daou zevez ma ne vin ket ganeoc'h, diskouezit d'ar vatoloded euz ar vro-man ez oc'h tud a skouer vad, martoloded kalonek, dign deuz o pro Breiz. »

— Bezil dinec'h, kabiten.

An daou zevez a dremonaz buan, ha d'ar iaou da noz, an daou vignon lec'het evit eur pennad, a ziskennaz el lestr. Goude beza tremenet an noz e bord ar c'hañ, ar Goulmik, antronz vintin, d'an devez kenta a viz even, a droaz buan kein da gear hag a bellaaz founnuz deuz douarou an Danemark.

Eiz devez goude, an avel a deuz da grevaal, ar mor da veza rustoc'h, an oabl d'en em garga a gommoul du. Nee'het e benn, ar c'habiten a roaz urz da ziskar kazi oll ar gwoliou, ha da vont o gwaskot korrek huel a vele e-kroiz ar mor. Fistoulik, a ioa e beg ar wern lueta o plega lienn, a c'houlennoz a lost e oa d'an Enezen.

— Paourkez den ! a veac'h o peuz great an hanter deuz da hent, a lavaraz ar c'habiten. Gwelet a ran e peuz hast da gra banata aour, mez allaz ! gorloz pell a ranki c'hoaz moarvad, ha marteze zoken e vezimp oll maro abenn gwelet liou an Enezen.

— Evidon-me, eme Pistoulik, n'en em gavan ket diez, evit c'hoaz, daoust ma z'eo skornet va bizied, ken em euz poan o tel-c'her krog ar c'herden.

— Emaoud adarre o klask bronn da suna ! Deuz d'an traon, aman ez euz eur banne o c'hortoz ac'hanoud, ha euz eur gegin da zikour ober koan, rak gwelet a ran ne c'hellit ket mont ac'hann hirio.

Daou zevez ha diou noyvez e oa bet chadennet ar Goulmik e gwasket ar reier braz, araok e devoa gallet lec'het evit lostant ouz an Enezen. Evelato pa gezzaz, e faoute buan ar mor, hag eis devez a zo abaoe ma z'eo lec'het deuz tal ar reier.

Ar c'habiten neuze a zavaz e-unan e beg ar wern lueta, vit gwelet hag hen a welle em tam douar benag. Mez allaz ! kaer en devoa sellet, ne vele neira nemed an oabl hag er mor, o daou ar momez liou.

(Da heurt)

tions au sujet de la Question Scolaire, dont nous extrayons le passage suivant :

« Je ne me pardonnerais pas, pour ma part, de troubler la paix où je puis la maintenir, sans y sacrifier ma conscience et la vôtre, et je croirais faire acte indigne d'un Evêque et d'un Chrétien, et acte de mauvais citoyen, si, sans y être obligé par un devoir impérieux, je suscitais et j'entretenais dans nos paroisses cette lutte intestine entre l'Instituteur, les Familles et le Curé, que d'autres exploitent peut-être au profit d'intérêts politiques ; car je n'en sais pas de plus capable de déchirer les entrailles de notre pays, qui n'eût jamais plus besoin d'apaisement et d'union. »

Les Elections Anglaises

Voici l'ensemble des résultats connus des élections. Sont élus :

Table with 2 columns: Party name and number of seats. Includes Conservateurs (271), Libéraux (272), Socialistes (40), Nationalistes irlandais (80).

Les conservateurs gagnent donc. Comme il y a 670 membres de la Chambre des Communes, 663 sièges sont pourvus ; il reste 7 élections dont les résultats ne sont pas encore connus.

Primes gratuites à nos dépositaires

Notre excellent ami le barde populaire Théodore Botrel vient de mettre à la disposition du journal Ar Bobl, qu'il a toujours aidé dans sa diffusion, un stock de

3.000 Chansons de Botrel en 6 séries

superbes feuillets 65x50 contenant 7 ou 8 chansons, reliées d'images colorées, dont le prix de vente est de 0 fr. 20 la feuille.

Il nous les offre à titre gratuit et nous tenons à faire bénéficier nos Dépositaires, marchands de journaux, de cette gracieuse.

Nous en tenons franco à leur disposition, par quantités, sur simple demande, pour être distribués aux acheteurs d'Ar Bobl. Ce sont là

des primes absolument gratuites

dont nos dépositaires soucieux d'augmenter leur vente, apprécieront toute la valeur.

Ils en remercieront avec nous le vaillant et généreux Chansonnier qui en est toujours sûr de trouver prêt à aider les œuvres bretonnes.

Irlande et Bretagne

Dans un récent article, j'ai exposé la situation des partis, en Grande-Bretagne, au point de vue Anglais, ou, si l'on préfère, britannique, ce mot ayant un sens plus large.

Je disais : les maîtres de l'heure sont les Irlandais. Il faut naturellement le comprendre au point de vue général ; les Irlandais peuvent avec leurs 80 voix donner gain de cause à la politique Tory ou à la politique Whig.

Mais si, de ce côté, nos cousins d'Irlande ont beau jeu, s'ensuit-il que cela leur rapporte quelque chose au point de vue autonomiste ?

Non. Le journal sinn-feiner (indépendant) Irish Nation fait avec raison remarquer que le fait d'être le balancier de l'horloge anglaise au Parlement ne fait pas bien belle jambe aux Irlandais.

Et en effet, il y a ceci de vrai, c'est que du jour où les Irlandais nationalistes voudraient passer de la théorie aux actes, et exiger du Parlement le Home Rule ils auraient contre eux les deux partis, conservateur et libéral. L'Anglais se retrouverait soudain Anglais, oubliant les vieilles querelles intestines, pour maintenir le Celta sous le joug. Et en admettant qu'un projet de ce genre passe à la Chambre Basse les Lords le repousseraient ensuite d'un coup de leur pied seigneurial.

Il n'y aurait qu'une issue possible à ce conflit latent qui divise la Grande-Bretagne en deux races bien distinctes : c'est que la représentation celtique forme véritablement au Parlement un tout homogène lorsqu'il s'agit de revendications communes telles que : enseignement du celtique dans les écoles, décentralisation etc.

Et encore, même en s'organisant ainsi pour une lutte solidaire, il n'est pas sur qu'une coalition irlando-scoto-galloise l'emporte. Les Anglais d'Anglo-Saxonomie ont réparti les sièges aux Communes de façon à conserver toujours la puissance du nombre. Les communes élisent 670 députés ; dans ce chiffre les pays d'origine celtique ne comptent pas plus de 200 représentants.

Tout le reste est anglais. Le bloc Irlandais, avec ses 81 députés est donc bien peu de chose, et je ne vois d'issue favorable au conflit qu'en prenant l'Anglais par les bons sentiments, en entreprenant une politique de douceur et de persuasion. La méthode galloise a donné ainsi de bons résultats.

En évoluant sagement autour des difficultés la représentation galloise, composée de 31 députés, a obtenu beaucoup du Pouvoir londonien. Les Ecossais ont peu obtenu parcequ'ils ont peu demandé. Quand l'Ecossais a saugardé le costume ancestral, il est tout content : cela lui suffit. Il y a cependant, de ce côté, quelque tendance à s'orienter vers des revendications précises.

A mon avis, les Irlandais sont, en face de l'Anglais, trop entiers, trop exigeants, trop irréconciliables. Entre eux au contraire ils passent leur temps à s'entre-tarder de coups d'épingles. Ce sont dans leurs journaux même les plus irlandais, de scintillantes querelles confessionnelles et politiques, auxquelles se mêlent toujours des questions de personnes. Comme cela ressemble bien à ce qui se passe en Bretagne !

Mais ce n'est pas seulement dans le caractère que l'Irlandais et le Breton se rapprochent : les mœurs paysannes, les superstitions, les légendes sont bien semblables.

Je me suis cru, en traversant de pauvres villages de l'Ouest de l'Irlande, avec leurs chaumières en genêt, rondes comme de grosses taupinières, entourées de marnailles surprises, je me suis cru, disais-je, retombé soudain dans certains quartiers bien connus du Canton de Callac, du côté de Lann-haye ou de Kerdudall.

Et si vous avez assisté à une grande-messe dans un bourg de Haute-Cornouaille, vous reconnaîtrez, en Irlande, la même disposition : en haut, les hommes, les femmes au bas de la nef.

Autant que les Irlandais nous sommes Bretons à l'étranger, autant aussi dans notre propre pays nous oublions et ce qui est essentiel. Notre mouvement autonomiste n'est pas bien vieux, 10 ans à peine, et déjà l'observateur note en lui les mêmes symptômes que dans le mouvement irlandais. Les catholiques tirent d'un côté ; les libre-penseurs rejettent Feis et gardent Breiz ; les républicains voudraient amener le gouvernement à des concessions en se déclarant ses amis ; les anciens partis crient à la trahison lorsqu'ils voient un Breton à la fois républicain et Breton.

Bref, il en est de même en Irlande, mais en moins mal que chez nous. Eux du moins, Redmondistes et O'Briennistes, catholiques et protestants, se retrouvent à 81 à la Chambre des Communes, et reconnaissent John Redmond pour leur leader au point de vue "nationaliste".

Avons-nous, nous Bretons, une représentation bretonne à la Chambre des députés ?

Laissez-moi rire ! De l'Estourbeillon qui est le député le plus complètement régionaliste, et en tout cas, le plus ancien en date dans le mouvement, a voulu fonder un Group des Intérêts Bretons à la Chambre. C'est à peine s'il a réuni une douzaine de députés sur quarante-trois.

Parmi ces 43 délégués que notre peuple envoie au Palais-Bourbon, les uns se croient spécialement les tributaires des cléricaux, les autres des radicaux. Ils obéissent avec un touchant ensemble que ces cléricaux, ces radicaux, ces socialistes même, ne sont tout compte fait, que des Bretons qui ont tous le même passé.

Si les députés bretons (malheureusement il en est d'entre eux qui ne sont même pas de Bretagne...) voulaient comprendre les avantages matériels considérables qui résulteraient pour nous tous, de leur étroite union, à coup sûr abandonneraient-ils leurs petites chapelles pour former un bloc homogène. N'est-il pas hors de doute que si 43 députés bretons se sentaient vraiment au fond du cœur les mandataires fraternels de leurs compatriotes, ils n'eussent obtenu déjà Brest-Transatlantique, des avantages particuliers pour les pêcheurs de Terre-Neuve et d'Islande, pour les pêcheurs de sardines, etc. des lignes maritimes partant de Bretagne pour aboutir aux grands ports anglais ? Ne croit-on pas, enfin, que leur solidarité eût eu d'heureuses conséquences et eût contribué à nous donner plus d'influence, plus de bien-être, plus de libertés, plus de richesses matérielles, plus aussi d'instruction ?

Et sur cette question d'instruction nos députés pourraient s'entendre, lorsqu'il en est encore temps, pour sauver une nationalité millénaire en préservant la langue du peuple breton, battue en brèche de toutes parts.

En introduisant dans toutes les écoles, quelque modeste, quelque humble que soit sa place, elle serait sauvée à jamais, et non seulement cela, mais sa production littéraire et sociale doublerait et profiterait à des générations qui ne puissent aujourd'hui le lait qu'à une mamelle, alors qu'il pourrait y en avoir deux.

Si nos 43 députés réalisaient, du consentement de la République, cette grande œuvre, ils auraient des droits à la reconnaissance de ce pays.

JAFFRENOU.

UNION RÉGIONALISTE BRETONNE

Assises d'Hiver du 12 au 15 Février 1910 à Vitré

Le samedi 12 février, au Théâtre municipal. A 8 heures du soir. — Séance solennelle d'ouverture : La Bretagne Transatlantique et le Commerce breton ; conférence avec projections, par M. Pichon, sénateur du Finistère.

Concert breton. — Avec les concours de la Fédération des Etudiants bretons. Mlle Yvonne d'Armor (A. Riou) ; les Bardes Jaffrennou (Tallier) et Loeiz Herrieu et plusieurs Poètes et Chanteurs Bretons.

Dimanche 13 février, à 9 h. 3/4 au théâtre municipal. Séance de travail (entrée libre) ; Travaux de la Section Economique. A 2 h. 30, au théâtre municipal. Du rôle de la Haute-Bretagne dans la Conservation des Traditions Bretonnes. Conférence par M. Mériaud de Lantivy.

Concert breton, avec les concours précités et ceux de MM. Caillard, basse, Paul Breuillot, violoniste ; le Choral et l'Orchestre de la Fédération des Etudiants bretons de Rennes.

Le Conte de l'Amc qui a faim, pièce bretonne en deux veillées, de Tangy-Matmanche, interprétée par la Fédération des Etudiants bretons.

A 8 h. du soir, au théâtre municipal : concert breton à prix réduits.

Lundi 14 février, à 9 h. du matin, au théâtre municipal : séance publique de travail. A 2 h. 30 du soir : Visite officielle à l'Exposition d'Art Breton et des Petites Industries Bretonnes. A 3 h. 30 du soir, au théâtre municipal : séance publique de travail. A 7 h. 30 du soir, banquet de clôture par souscription.

Mardi 15 février, excursion à Argentré-du-Plessis à 2 h., salle du Patronage ; Concours de chanteurs populaires, de joueurs de violons et clarinettes, concert et conférence.

Le 12 au 15 février, à Vitré, salle de la Halle aux Blés : Exposition d'Art Breton et de Petites Industries Bretonnes.

Prix des Places :

Séance du samedi, 8 h. du soir. — Fauteuils, 3 fr. ; galeries, 1 fr. 50 ; secondes, 1 fr. ; troisièmes, 0 fr. 60.

Séance du dimanche, 2 h. 30 du soir. — Fauteuils, 3 fr. ; galeries, 1 fr. 50 ; secondes 1 fr. ; troisièmes, 0 fr. 75.

Séance populaire du dimanche, 8 h. du soir. — Fauteuils, 1 fr. 50 ; galeries, 0 fr. 75 ; secondes, 0 fr. 75 ; troisièmes, 0 fr. 25.

Visite à l'Exposition, par personne 0 fr. 10. Les membres de l'U. R. B. devront être porteurs de leur insigne ou de leur carte de l'année.

Le Président, de l'Estourbeillon. Le Vice-Président, Jos Parker. Les Secrétaires, Goroller ; Léon Le Barre ; Loeiz Herrieu. Les Trésoriers, A. Mellac ; Vérant. Le Délégué, Jean Choleau.

Exposition d'Art Breton

et des Petites Industries bretonnes

Nous rappelons aux industriels, artisans désireux de participer à l'Exposition d'Art Breton et des Industries que le délai d'inscription expire le 5 février prochain. Aucune rétribution n'est exigée des exposants. Les frais d'installation sont à la charge de l'U. R. B. Les exposants sont autorisés à vendre leurs produits.

Un droit d'entrée de 0 fr. 10 par personne sera perçu.

Des cartes d'ont ée seront vendues au Théâtre et à la porte de la Halle.

Une librairie d'ouvrages en français sur la Bretagne et les questions bretonnes sera organisée halle aux Blés pendant toute la durée de l'exposition.

S'adresser à M. Choleau, Vitré. Nous appelons d'une façon toute spéciale l'attention des régionalistes bretons sur les assises de Vitré dont l'importance ne leur échappera pas. Nous espérons que leur dévouement à la cause bretonne ne suit pas les variations du baromètre et qu'ils prendront une part active, soit aux séances de travail soit aux séances littéraires.

Ils sont priés d'arriver dès le premier jour, et d'être vêtus si possible du costume national.

Vitré

Vitré est aujourd'hui chef-lieu d'arrondissement de l'Ille-et-Vilaine.

C'était autrefois une ville qui joua un rôle important dans l'histoire de Bretagne. Les États s'y tinrent plusieurs fois. Son église date du XIV^e siècle. Elle a encore de vieilles rues et un château féodal.

Parmi les hommes célèbres qui y virent le jour, il faut citer :

LE BAUD, auteur d'une Histoire de Bretagne.

Bertrand d'ARGENTRÉ, historien et juriconsulte, dont quelques ouvrages, entachés de séparatisme, furent saisis par ordre du Roy.

Pierre LANDAIS, ministre du dernier de nos Ducs François II, qui essaya d'introduire à Vitré l'industrie verrière et toilière, et fut écartelé à Nantes par ses ennemis, qui lui reprochaient de vouloir rendre la Bretagne indépendante (1485).

Arthur de la BORDERIE, notre grand historien national ; GARENGEOT, chirurgien ; les frères SAVARY, l'un explorateur, l'autre historien des guerres de la Chouannerie ; Hay du CHATELET, membre de l'Académie Française.

Au point de vue économique, l'Industrie du Tricot à la main occupe à Vitré près de 3.000 femmes travaillant à domicile.

Aux alentours de Vitré, se trouve le

château des Rochers, que Mme de Sévigné habita, et la collégiale de Champeaux.

Ajoutons que Vitré n'a pas eu de congrès breton dans ses murs depuis 1876.

YANN KERPER.

Labour-Douar

Ar Syndikajou

Ilirio en Breiz hondeuz ollar glac'har da velet bemde o tigriski, an niver euz al labourerien-douar, e leac'h ma tle-chent da vihana kendereñ. Ma tle-oken kreski pegwir hon tiegeziou ne mant ket c'hoas en doare ma z'eo dleet. Ezom hon dez meur a vrec'h nerzuz evit plenat hon douarou, digeri ha renka an hentelhou, lakaat d'al labour hor lanneier.

Petra neuze a zo red da ober evit ma kresko an dud war ar meaz ? Gwellat stad al labourerien-douar. Mez pennoz ive ober an dra-ze ? Ar syndikajou a dle beza, herve va zoni, eul louzaouen dispar evit renta d'comp izilli krenv ha nerzuz, goest da drec'hi pep darvoud en hor mieher.

Gwelomp 'ta neuze petra eo eur syndikat labour-douar. Daou seurt a zo anezho.

Eur syndikat er c'hiz-koz n'eo nemed eun emgleo evit prena assamblez greun, ludu, mekanikou, etc., evit eun tamik kemverz hebkon. Hennez n'eo kavet mad nemed gant ar re pinvidik pere a zeu enhan a vandenjou. Kuzulia a pen ran al labourerien-douar d'en em iakaat e syndikajou evel an hini a ian da zisplega.

Eur syndikat ar c'hiz-nevez a zo eun emgleo savet etre labourerien-douar eur barouz pe eur c'harter evit rei harp an eil d'egile, evit difenn o zra ha tenna muioc'h a c'hounedigez diouz o foan hag o labour, ispisial dre ar prena hag ar gwerza e boulin.

Eur syndikat reizet evelse a reio ar pez a vezo en e c'halloud evit lakaat evrus pep labourer, en eur boeza var an deputed evit chench al lezennou fall, hag ober re nevez just, leal ha talvouduz evit mad an holl. Eur syndikat a labour stard ha dispoint dre skridou ha dre brezegennou evit laza ar c'hust-tremou hag ar c'hiziou koz dida'vaz pere a wask al labourerien, doski a reio d'ezho dre ar memes tesoun, an doare da ober ho labouriou buan, digoust ha mad. Ar syndikat en em zavo eneb ar c'hondisionou re bouner lakeat e karg ar verourien dre al lizeri-ferm ; kondision da veva ha da loja an ouvrierien karget gant ar mestri da ober e labour, pe traou all er mod se.

Ar syndikat en em zavo ive eneb an devechou labourat a rank kalz merourien da ober evit o mistri ; erfin reklem a raio gwir d'ar merour da lakaat er pod da zeiz ar votadeg ar billet a biljo d'ezhan, heb kaoul kount da renta d'e vestri.

Eur syndikat a dle pa ve leac'h, difenn gwirour ar merour a eneb forz piou hag a eneb pep tra displeal pe divalo.

Kement-se a draou ne raont koulz lavared nemed evrusad hor stad, gvelomp bremen pennoz a gresko hor iale'c'h dre ar syndikat. An deputed a reio lezennou nevez evit skoazelli ac'hanomp hag evit difenn hor gwirioù. Kaset a vezo er vro, dre o zikour, gouzoud loened euz ar guella.

D'e ar syndikat a anavezomp ar muzul evit gwerza hag evit prena. Ha dre ma vezo neuze pouneroc'h ar gwerza ha skanvoc'h ar prena hon iale'c'h a zeuio hépdale da grenvaat. Ar marc'hadourez pronet, evel al ludu, an hadou, legumachou, a vezo diouz ar c'henta kalite hag evelse ar frouez divarno a vezo mad ha puil.

Ar c'hiziou koz, ar re fall anezho, var an doare da labourat ha da drompa an douarou a vezo teulet d'an traoñ, ha lakeat etre daouarn an holl mir'had mad, mekanikou pere a raio labour vad.

Dre ar syndikat a tenomp d'en em glevet ha d'en em zikour egis breudeur. En em skoazelli a reomp etrezomp hag evelse nikan ac'hanomp ne ia da fall, mez er c'hontrol hon dez muioc'h a gourach da labourat dre ma velomp hor gounedigez pemdezlek o kreski.

Setu, dre ar syndikajou, gvelleat hor stad d'comp-ni holl labourerien-douar. An niver diouz ar baizanted a gresko marteze o velet kement-se, ar mistri a c'hollo kemer d'o zervich muioc'h a vevouen ; setu peragan tiegeziou a gomero soudien eul liou kaer hag a biljo d'an holl ; mez gwelloc'h eget koantiri ; talvoudoc'h a vezint ive evidomp-ni potred ar meaziou.

Pegwir eo ker puil ha ker mad frouez eur syndikat, gvelomp 'ta buhan pennoz kroui ha sevel eur seurt emgleo.

Da genta eo red embanna eun devez merket d'al labourerien-douar euz ar barouz pe ar c'harter evit en em vodi en eun ti bennag er bourk. Eno, eur den gouzitek karget a volentez vad a raio d'anaout, dre eur brezegon skler, petra eo ar syndikat ha pe seurt talvoud-degez en dez.

Heb douetans, an holl a vo joa gantho klevoud eur seurt komz, hag abarz en em zispartia n'e vo mui da ober nemed merka eun devez d'en em voda adarre gant eun neubeud amezelon all, evit peur achui d'en em glevet var

reolen ar syndikat hag evit dibab ar rennerien : ar president, ar sekretour, an tenzorier.

Ar president hag ar sekretour kerkenet hag hanvet a vezo en o c'harg kass d'an ti-kear daou skrid euz reolen an emgleo sinet gantho hag ive hancioù an bureo. Ar mear, en eur gomer ar paperio-ze a ranko d'e dro rei testenit evit diskuez an devezo e recevet. N'euz ket ezom a baper-timp evit ar skridou-ze. Evit bleina ar syndikat e tibabar peurliessa pevar pe bemp euz mesk an dud gwiziekia zo er barrez : unan-evel president unan pe zaou evel eil-brezidant, eur sekretour hag eun tenzorier, Frankiz ez euz aze da choaz muioc'h pe nebeutoe'c'h, diouz ma zo ezom. Avechou zoken eo talvouduz dibab unan bennag da brezidant a enor.

Herve va c'hreden, eur syndikat dre barrez a zo talvoudoc'h eget unan dre ganton. Ouspenn, ebarz eur syndikat labour-douar, ne dle monet nemed tud oc'h ober ar vicher-ze, en eur zigemer enhan unan bennag diouz eur vicher all, ne vefe nemed trouz ha diruz. Ha setu tout ar pez zo red.

N'euz euz netra easoc'h eget eur syndikat da zavel nag ive goude da lakaat da dalveoud. Al labour var bouez neubeud a dra vezo karg ar sekretour hag ar prezidant ; hag ar re-ma evit en em denna egis ma z'eo dleet, a c'hello goulen skoazell eur mignon bennag divar dro pe euz an unvaniez.

Setu great an holl beziou, n'euz mui nemed lakaat ar mekanik en e zao hag al labour a vezo diouz ar gwella. Buhana a vezo renket an hentchou, kresket ha plenat an douarou-labour da c'houde ne vo mui da ober nemed hada eun douar aret arak.

Neuze, bodet en eun unvaniez, ni a gerzo dorn euz dorn, en arak evit evrusdet hon-unan hag evit gloar hor bro Breiz.

Eur voren denval o tarehadenni souden an oabl glac, eur barad arné o tizac'ha war hor pennou noaz, eur bolod o strinka a-biou d'hor skoarn, eur brezel kollet, kement-se a gwallourioù ne raint ket d'comp terzien, ne'c'h na ran-galon.

Gancomp e-man an nerz hag ar gourach ; goude beza trec'het hor ioulu fall, ni a gerzo gant fianz, difazi ha dispoint evit goulen hon ezommu ha reklem hor gwirioù.

Ar pennou Gall a lavaro : setu deuet d'hor c'havout pôtred kaled bro Breiz ; gouzanv a rankont pouñioù c'huero evit tenna euz an douar o bara pemdezlek, mankout d'ho zervichi a vefe divalo ha marteze zoken lakaat an distag etre o bro hag hon hini, hastomp 'ta roomp d'ezho o goulen.

Per GUÉDÉS.

AN DEMEZIOU

Eurojout eo bot, an Iliz Sant-Per, Gwanod, d'ar iaou 3 a viz C'houeror, an aotrou Lucien Morvan, tiek-labourer en Ty-Mab-Fourman, kichen Kemper, gant an dimezall Louisa-Kordiven Riou, ar ganerez vreizad, douz Gwened.

Eurojout eo bot ive a novoz zo an aotrou Poltron de Boisfourey, douz Guéméné-Penfao, gant an dimezall Genevieve Méhèrene a Sant-Por, douz ar Monnez-Kamp-Spout.

Hon gourc'hemennou mad d'e.

Keleier

Kerne-Uhel

KERAÉZ

Belle soirée scolaire. — Mercredi soir, à 8 heures, à la grande salle de la Mairie, artistiquement décorée de guirlandes, et éclairée à l'électricité, les maîtresses et élèves de l'école publique des Filles, qui dirige si brillamment Madame Gillet, ont donné une soirée instructive et amusante. La salle est comble. Fillettes et garçonnets des écoles, les petites Mlou, Quillou, Gourlaouin, les petits Le Gall, Monti, etc., etc., paraissent deux à deux les rangs des spectateurs en offrant des bonbons. Bien stylés et bien mignons, ces chers enfants.

La séance s'ouvre par des chants au phonographe, et se continue par des chœurs, des monologues, une conférence mutualiste, une pièce comique, etc.

Madame Gillet a su mettre en pratique le précepte de Boileau :

Mêlez l'utile au doux, le plaisant au sévère.

Mais procédons par ordre. Voici d'abord deux jeunes institutrices, charmantes l'une et l'autre, Mesdemoiselles Le Bras et Le Cahon, qui chantent en soprano et alto l'Hymne à la nature.

Un chœur de petites-filles, que Madame Le Mérier dirige avec maestria, chante ensuite deux morceaux, dont un Hymne à la Nuit.

Le rideau tombe, puis se lève. C'est la directrice Madame Gillet, attablée devant une grande boîte et plusieurs sachets de diverses tailles, qui serviront à sa démonstration.

Madame Gillet, conférencière de mérite, va s'efforcer d'expliquer aux auditeurs, d'une façon claire et précise, ce qu'est l'œuvre de la Mutualité. Essayons de la suivre.

« La mutualité, dit la conférencière, est faite de deux sentiments : la prévoyance, sentiment égoïste, qui fait penser au moi d'abord ; et la solidarité, sentiment altruiste

qui se greffe sur le premier, et qui incite le moi satisfait à porter aide et secours aux autres.

Parmi les nombreuses œuvres de Mutualité qui prospèrent en France, sous diverses formes et auxquelles l'Etat verse pour 200 millions de subventions, il en existe une qui s'étend à tout l'arrondissement de Châteaulin, c'est la Providence Bretonne.

Cette société prend l'enfant, garçon ou fille, dès son entrée à l'école, et lui demande pendant 15 ans, consécutifs ou non, un versement global de 78 francs, soit 0 fr. 10 par semaine, 5 fr. 20 par an. Sur ces 5 fr. 20 annuels, 2,60 sont versés à la Caisse des Retraites, et 2,60 sont versés au livret individuel. La Providence Bretonne assure à ses membres participants un secours de 0 fr. 50 par jour pendant le 1er mois de maladie, 0 fr. 25 par jour le 2e mois, s'ils sont enfants; 1 fr. et 0 fr. 50 s'ils sont adultes; avec maximum de 30 et 60 francs. Elle a distribué depuis sa fondation 26.100 fr. de secours aux malades.

Elle garantit aussi à ses sociétaires une retraite de vieillesse que ceux-ci peuvent toucher à l'âge de 55 ans, et qui peut aller jusqu'à 260 francs. Le fond de réserve augmente chaque année, car l'Etat alloue aux Mutualistes 1 fr. par sociétaire, et ajoute le 1/4 par an aux économies. Enfin, les fonds de caisse sont privilégiés et placés en rentes sur l'Etat, ils rapportent 4 1/2 pour 100.

Madame Gillet termine son intéressant exposé en conseillant aux parents de penser à l'avenir de leurs enfants, en faisant d'eux des mutualistes.

Des braves nourris ont salué cette causerie.

La place va me manquer : il faut que je me résigne. La soirée s'est continuée par une saynète *L'amour des Bêtes*, dite par M^{lle} Le Bras, Clouzet et X.; Madame Garreau a bien débité une poésie *La Pileuse*; Mme Gillet elle s'y connaît dans tous les genres, dit un monologue hilarant *Par une santé de fer*; enfin une comédie excellentement interprétée par M^{lle} Alzet, Jeanne Colin, Hélène et Madeleine Cyrille a terminé cette charmante soirée, soirées trop rares dans notre petite ville, mais dont l'organisation fait honneur aux dévoués institutrices de Carhaix.

Me sera-t-il permis, non pas de faire une critique, mais une simple petite remarque? Il manquait le piano!... Pourquoi ne pas accompagner les chants sur le piano?

Espérons aussi que plus tard il sera possible de donner quelque choré ou quelque chansonnette en breton. Semblable demande est interloquée autrefois; plus maintenant.

Jeune Maman.

M. BOULAY, médecin-vétérinaire à Carhaix, prévient MM. les Cultivateurs et Propriétaires qu'il se tiendra à leur disposition, tous les jours, au RESTAURANT BARON.

1-2.

Banquet des chasseurs. — On nous écrit :

Dimanche dernier, jour de clôture de la chasse, se sont réunis dans la magnifique salle du nouveau Buffet de la Gare les membres de la société de chasse de Carhaix.

L'entrain et la gaieté ont présidé à cette agape.

Le dîner était des mieux composés, les plats succulents, le cidre et les vins de meilleurs crus.

Le menu, œuvre d'un artiste peintre, avait 1 m. 50 de haut, et représentait la tête du Maître-Coq, ainsi que des paysages locaux.

Après les récits de ces émules de Saint-Hubert, la gaieté et le fou rire ont été provoqués par des divertissements qui se sont succédés jusqu'au petit jour.

Tous ces braves nomades ont emporté un souvenir durable de cette soirée de gaieté folle.

Vérification des poids et mesures. — La vérification aura lieu dans le canton de Carhaix aux dates suivantes :

Carhaix, 17, 18 et 19 mai (de 9 heures à midi et de 2 heures à 6 heures); Poullaouén, le 6 mai (de 1 heure à 6 heures); Motreff, le 9 (de 2 heures à 4 heures); Plouguer, le 10 (de 3 heures à 5 heures); Saint-Hermin, le 11 (de 2 heures à 5 heures); Spézet, le 12 (de 1 heure à 5 heures); Clédén-Poher, le 13 (de 8 heures à 10 heures); Kergloff, le 13 (de 11 heures à midi); et Plounevél, le 13 mai de 3 heures à 5 heures.

Marché du 20 janvier. — Farine, première qualité, les 100 kilos, 31 à 31,50; farine, deuxième qualité, 29 à 29,50; froment, 22,50 à 23; seigle, 14 à 14,50; sarrasin 17,50 à 18; avoine, 17,50 à 18; orge, 15,50 à 16; son, 16 à 16,50; pommes de terre, de 7 foins, les 500 kilos, 50 à 55; paille, 25 à 28.

Beuf, le kilo sur pied, 0,78 à 0,80; vache 0,60 à 0,62; veau, 0,95 à 1; mouton, 1; porc, 0,90 à 0,92; bœuf, le kilo en gros, toutes qualités, 2,50, et en détail 2,50 à 3; poules, la douzaine, 1; à 1,20; poulets, la couple, 3 à 5; Hléves, la pièce, 4,50 à 5; perdrix, 1,75; cidre la barrique, 6; cidre, la couple, 5,50 à 6; lapins de garenne, la pièce 3,50. — sur le Mac'hach, les porcelots de cinq semaines se vendaient 40 fr. la couple; les jeunes de sept semaines étaient achetés 55 fr. le couple.

BERRIEN

Coup de faucille. — Le 28 janvier au matin, Jean Corvez, 65 ans, de Kergariou, se trouvait près de son étable, lorsque survint Pierre-Marie Beuzit, 30 ans. A la suite d'une discussion ce dernier porta au vieillard un coup de faucille, qui atteignit au coude gauche, et lui fit une légère blessure.

PLEVIN

Le seau fable. — Mercredi 26 janvier on défrichait une lande chez le sieur Louis Plouévez. Le soir tout le monde avait eu plaisir, quand tout-à-coup une petite discussion s'éleva entre J. et C., deux domestiques et qui allait mal tourner. Heureusement que la servante, n'écoulant que son sang-froid, se jeta entre les deux combattants et parvint à les séparer en leur envoyant une volée de coups de poing. Ce fut la joie des spectateurs de voir une servante mettre ces garçons en fuite.

KARNOET

On demande une école. — La commune de Carnoët est privée d'école de filles de

puis un an passé, et il semble que grâce à l'incurie du maire, cette situation menace de se prolonger. Depuis que les Sœurs Blanches ont cessé d'enseigner, les Institutrices ont reçu dans leur maison un nombre triple d'élèves, mais faute de place, on ne sait où les loger. Il n'y a ni cour, ni préau, à plus forte raison pas de pensionnaires; l'instruction en souffre, et la santé des enfants aussi.

Espérons que notre maire, qui vient récemment d'être décoré des palmes académiques, aura à cœur de faire quelque chose pour montrer que cette question de l'instruction ne le laisse pas indifférent.

PONT-MELVEZ

Terrible accident. — Le 26 janvier vers une heure du soir, François Guillou, âgé de 70 ans cultivateur au village de Kericol en Pont-Melvez, conduisait aux champs un troupeau de vaches. A cent mètres de sa demeure passe la ligne de chemin de fer de Guingamp à Carhaix. Guillou, qui devait passer la voie pour aller dans ses terres, n'entendit pas le train qui arrivait, étant très sourd. Il s'engagea sur les rails et fut tamponné par la locomotive. MM. Hervé et Antoine, qui passaient en ce moment, relevèrent Guillou et le transportèrent chez lui. Il portait à la tête une blessure grave qui continuait à saigner abondamment. En hâte, on alla prévenir le docteur Gilles Tréogat, de Bourbricq, mais malheureusement, ce dernier était absent.

A neuf heures du soir, la victime de ce terrible accident mourait d'une fracture du crâne.

BOURBRIAK

Suspension injustifiée. — Chacun sait que dans le département des Côtes-du-Nord, depuis le règne du fameux Lataud, les préfets ont toujours eu l'habitude de mener au doigt et à l'œil les municipalités, surtout celles qui sont suspectes de cléricalisme.

C'est ainsi de cet esprit vexatoire que le préfet Oscar Laminier vient de suspendre, après tant d'autres, M. Pierre Mahé, adjoint au maire de Bourbricq, coupable d'avoir récolté 25 fr. d'amende pour « ouverture illégale de dortoir ». M. Mahé était directeur de l'école libre, et son frère, commerçant au bourg, logeait, à la demande des parents, cinq ou six gironnents.

Crime impardonnable, n'est-il pas vrai, et que ne pouvait tolérer chez un adversaire politique le préfet modèle que est Oscar Laminier.

ST-NIKOLAS-AR-PELEM

Un voyageur pas commode. — Au moment du départ de St-Nicolas-du-Pélem du chemin de fer départemental de Quintin à Rostrenon, François Bichon, 50 ans, cultivateur au village de la Salle, en Larrivain, se trouvant en état complet d'ivresse, est monté sans billet dans le compartiment réservé à la poste, malgré M. Frick, chef de gare.

Pour le faire descendre, ce fut toute une affaire, l'ivrogne cria, gesticula, et opposa une grande résistance; il fallut l'aide des gendarmes pour le retirer du train.

ROSTRENN

Noces d'or. — Jeudi 27 janvier, les habitants de Rostrenon ont pu assister à une cérémonie comme l'on serait heureux d'en voir souvent dans notre Basse-Bretagne.

M. et Mme Dapiné, anciens commerçants, fêtaient leurs noces d'or, entourés de leurs nombreux enfants et petits-enfants. A 11 heures, le cortège se formait, précédé du clergé, et se rendait à l'église paroissiale.

En tête du cortège se trouvaient M. et Mme Depiné, lesquels, malgré leur grand âge, avaient encore crâne allure. Ensuite venaient M. Julien Barber, ancien conseiller général, et Mme Legven, garçon et fille d'honneur. Puis suivaient les enfants et petits-enfants de M. et Mme Depiné et les familles apparentées.

Après cette cérémonie, un repas a été servi au restaurant Boncars.

Courtes. — Les célèbres courses de Rostrenon sont fixées au lundi 10 mai sur l'Hippodrome de Kenropers.

PLOUGONVER

Eglise cambriolée. — Dans la nuit du 27 au 28 janvier, un malfaiteur jusqu'ici inconnu, s'est introduit à l'aide d'une fracturation dans l'église paroissiale de Plougonver, en ouvrant une porte à l'aide de fausses clés. Il y déroba une somme de 20 fr. environ.

Le cambrioleur s'est sans doute blessé en ouvrant la porte, car des taches de sang y étaient adhérentes.

On soupçonne fortement des nomades, passés maîtres dans ce genre de vol.

GUISSRIFF

Coups mortels. — Le journaliste Narvor, du village de Cosquer-Saint-Antoine, a été écorché à la prison de Pontivy, ainsi d'ailleurs que nous l'avons laissé prévoir.

Le 1^{er} janvier, vers 6 heures du soir, à la suite d'une petite discussion entre Narvor et son beau-père M. Lannurien, celui-ci reçut deux coups de poing derrière la tête et tomba sur un banc. Il se blessa à la tête et sa blessure occasionna un phlegmon, détermina la mort.

Le parquet de Pontivy s'est transporté au Cosquer, où l'autopsie du cadavre a été faite par M. le docteur Le Noc, du Faouet.

AR FAOUE

L'heure c'est l'heure. — Un de ces derniers soirs, M. Joseph Penforris, débonnaire, causait avec quelques personnes, quand survinrent deux jeunes gens, Jean-Pierre Corvint et Jean Hervé qui demandèrent à boire. Comme l'heure réglementaire était sonnée pour la fermeture, M. Penforris leur opposa un refus formel. Furieux, les jeunes gens lui portèrent des coups, ce qui a motivé une plainte.

Kerne-Zel

PLONEVEZ-PORZAY

Mari meurtrier. — Après une scène violente entre le mari et la femme, Le Floch, du bourg, s'empara d'une béche qu'il trouva dans la chambre et à trois reprises en frappa sa femme, Marianne Fêrec, qui tomba inanimée sur le plancher baignée dans son sang. Aux cris de la malheureuse les voisins accoururent et maîtrisèrent le mari qui a commis son crime dans un accès de folie. Le Floch est âgé de 38 ans et sa femme de 43. Ils ont quatre enfants.

La victime a repris ses sens vers une heure. Ses blessures sont très graves. Le Dr Magno, de Locronan, appelé en toute hâte, est arrivé près de la malade vers deux heures et lui a prodigué ses soins. La genlarmérie de Locronan est arrivée sur les lieux et a ouvert une enquête. Le meurtrier, qui est alcoolique, a été écroué à Châteaulin.

Connaissances utiles

On prévient et on arrête les complications pulmonaires qui surviennent après la bronchite, la pleurésie, l'influenza, en faisant usage de la Poudre de Louis Legras, qui a encore obtenu la plus haute récompense à l'exposition universelle de 1900.

C'est, en effet, le meilleur remède contre l'asthme, le catarrhe, l'oppression, l'expectoration exagérée et la toux de l'asthme chronique. Elle soulage instantanément et guérit progressivement.

Une boîte est expédiée franco contre un mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras, 133, Bd Magenta, à Paris.

Leon

KASTELL-POL

Englez al labourerien-douar. — Labouren-douar kanton Kastell-Pol o deuz lakeet moulla eur paper evid disklaria petra eo ar syndikat o deuz savet.

El lizer-ze, skrivet en brezonek, ar burreo a lavar p'rag n'en deuz ket fellet g'antan digomer adrounez er syndikat. Fallout a ra d'ezo baza hi o unan paizant. Ouspenn, displega a ra pere eo mennozout an englec, pelhini a zo bet tamallet en faoz da vrez socialiste.

Ar syndikat a fell d'ezan : — Ma vo prenet ar c'hezek remont digant ar baizant, ha n'eo ket digant koulterien. — Ma vo great eur baskul er gar. — Ma vo savet eur c'hooperative da breha ha da werza.

SAINT-THEGONNEC

Tués par le train. — Un vieux mendiant bien connu dans le pays, traversait la voie lundi, vers 7 heures du soir, en pleine gare. Un train le tamponna et le rejeta mort hors de la voie.

Le parquet de Morlaix s'est rendu sur les lieux pour établir l'identité du pauvre mendiant et les circonstances de sa mort.

Treger

KERMARIA-SULARD

Une femme étranglée. — Un crime horrible a été commis dans la nuit de dimanche à lundi à Kernaria-Sulard. La femme Piriou a été trouvée étranglée. Le crime a été commis par le mari qui s'était déjà livré sur elle à plusieurs actes de brutalité.

Le gendarmerie a ouvert une enquête. Le parquet de Lannion s'est transporté lundi sur les lieux.

PEMPOULL

Fête des Islandais. — A l'occasion du Pardon des Islandais, des trains spéciaux circulent entre Guingamp et Paimpol, dimanche 1^{er} février. Guingamp, départ 10 h. 30, matin; Pontivy, 11 h. 38; Paimpol, 12 h. 14. Paimpol, retour, 5 h. 30, soir; Pontivy, 5 h. 53; Guingamp, 6 h. 55.

BULLETIN FINANCIER

Londres vend, redoutant nos ventes. Cependant la liquidation s'opère avec facilité. Le 3 0/0 français faiblit à 98,60 et 98,50 contre 98,70.

Extérieur espagnole recule à 95,30. Les Fonds russes sont irréguliers. Le Russe Consolidé se traite à 91,45 contre 95,65.

Le Soudan s'avance à 56,45 le Turc se négocie en baisse à 95,10.

Les Etablissements de Crédit sont hésitants. Société Générale 873; Comptoir d'Escompte 811; Banque Franco-Américaine 510.

Le Nord-Sud baisse de nouveau à 276. Valeurs d'Electricité fermes. Chemins espagnols inchangés. Le Rio ne varie pas vers 1,956.

En Banque, les valeurs sud-africaines abandonnent deux ou trois points. La Mossambed est particulièrement intéressante à 21; Pottigga 5 0/0 Energie Industrielle vaut 490 et l'action 115, très fermes.

Au sujet du Manganèse de la vallée du Tchokok, nous rappelons que ce métal, devenu de toute première nécessité, est d'une rareté relative et les mines actuellement en exploitation en Russie, aux Indes et aux Brésils ne sont pas en mesure de satisfaire aux besoins de la consommation mondiale.

NOVEL

42 rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris.

LES BRETONS ÉMIGRÉS

LE HAVRE

Grande veillée bretonne. — Fidèle à son programme l'Association amicale Bretonne avait convié à une veillée ses membres et ses compatriotes émigrés. Cette veillée fut un succès. Des jeunes filles bretonnes allaient et venaient en costume national, vendant des programmes, des parts de sociétés et les chansons de Taldir; dans la salle des cofees, telles des fleurs de beauté, se mêlaient aux chapeaux des françaises.

Le comité avait fait appel aux concours des Kernével, ces deux bons sonneurs dont le dévouement est toujours acquis aux œuvres bretonnes, et ce fut au dire de la presse havraise et du public, une inspiration heureuse.

Le programme s'ouvrit par Fleur de Landes, une ouverture charmante pour petite flûte, par l'auteur F. Kernével, puis Loïc Kernével, fit une ample moisson de braves avec Yann Le Pastoar et Jésus Labourer, une œuvre bien régionaliste qui fait honneur à l'auteur interprète. M. les Bourgeois et Tynévez chantèrent Breteuil ô douce terre et le jeune Tynévez interpréta Le Mousse. Cette première partie se termina par le chant national Bro goz ma Zadou dont les couplets furent majestueusement chantés par M. Guéguen, les Kernével et le refrain par un chœur breton en costume national.

En deuxième partie les Kernével obtinrent un succès colossal dans leurs farces Paludiers.

La troisième partie ne fut pas la moins intéressante, elle comprenait les auditions des compositions des Kernével.

Cette soirée fut réconfortante pour les cœurs brelo maills. Elle est la preuve de d'autres encore.

Jean d'Arvon.

BULLETIN

des Ventes Volontaires & Judiciaires Locations, Annonces Commerciales, etc.

A. CROC

Horloger Bijoutier

CARHAIX (Finistère)

A l'honneur de prévenir sa Clientèle qu'il est seul concessionnaire pour la vente de la Pendule (100 jours) Française Grivolons, pour les cantons de Carhaix, Châteaulin, Huelgoat, Mac'h-Carhaix, Calac, Rostrenon et Gourin.

Réalisant les avantages suivants : 1^o Economie de temps. 2^o Plus de souci de remontage. 3^o Avoir toujours l'heure pendant une année entière. 4^o Plus de fatigue par les remontages fréquents.

Ces pendules sont garanties de fabrication irréprochable, et placées gratuitement jusqu'à 10 kilomètres de Carhaix. Il sera perçu un supplément de 5 francs au-delà de 10 kilomètres.

Il prévient également qu'il a engagé un ouvrier horloger au courant de toutes les pièces de précisions telles que Chronomètres, Chronographes, Réceptifs, Compteurs, etc., et qu'à partir d'aujourd'hui toutes les réparations qui lui seront confiées seront livrées dans le plus bref délai.

On peut voir un modèle de la Pendule tous les jours à mon étalage, — 80 modèles, de 120 fr. à 500 fr.

1-4.

HERNIE

VARICES, CHUTES de MATRICES DÉPLACEMENTS des ORGANES

La méthode Edouard (de Paris) est la plus moderne.

Sans rival au monde, elle est la seule pouvant assurer la guérison.

Parmi tous les fluxus qui s'abattaient avec fracas sur notre pauvre humanité, il en est un qui cause de nombreux ravages, encore que sa marche soit des plus lentes et ses coups des moins impressionnants. Nous avons nommé LA HERNIE. Combien de personnes n'ont-elles pas ou leur vie entière gâtée par cette terrible affection ? Combien d'autres ayant eu recours à des mauvais bandages, ont vu toutes sortes de calamités s'abattre sur eux, car si le bandage est trop fort il comprime, il gêne la circulation du sang au point de déterminer une gangrène; s'il n'est pas assez fort, il laisse glisser la hernie et par une pression anormale, il peut provoquer l'étranglement. Combien encore l'ont totalement négligé, la croyant inguérissable et sont morts sans douleurs les atroces de l'étranglement herniaire. Cependant il est prouvé surtout dans notre contrée visitée depuis plus de dix ans que la guérison est enfin obtenue par la Méthode Edouard de Paris, sans rival au monde, que ce célèbre patriote mot à la portée de tous en allant faire lui-même la démonstration de sa brillante découverte.

Donc tous ceux qui souffrent et veulent être délivrés; tous les désabusés qui ont été trompés par de soi-disant spécialistes ne manqueront pas d'aller faire appel aux conseils éclairés de M. A. EDOUARD, le si réputé praticien qui les recevra à :

QUIMPER, le vendredi 11 février, hôtel de l'Europe. CARHAIX, le samedi 12 — hôtel de France. BREST, le dimanche 13 — hôtel du Cheval Blanc. LESNEVEN, le lundi 14 — hôtel des Trois Piliers. MORLAIX, le mardi 15 — hôtel Buzellou. LANDIVISIAU, le mercredi 16 — hôtel du Commerce. PONT-LABBE, le jeudi 17 — hôtel du Lion d'Or. QUIMPERLE, le vendredi 18 — hôtel du Commerce. LOUDÉAC, le samedi 19 — hôtel de France. QUINTIN, le mardi 22 — hôtel du Commerce. GUNINGAMP, le samedi 26, hôtel de la Gare.

Union des Travailleurs

Épicerie, Mercerie, Chaussures 10, avenue de la Gare, CARHAIX

Madame Vve ANDRÉ met en vente un stock de Chaussures 1^{re} qualité pour femmes et enfants, chaussures tout cuir, cousues mains. La maison dévore des Bons-Primes. 2-2.

MALADIES D'ESTOMAC ET NERVEUSES chez l'Homme et chez la Femme MALADIES DE MATRICE HERNIES

Le docteur GÉRARD, le spécialiste bien connu de Paris, 70, rue de Maubeuge, l'auteur de la METHODE ORTHOSPLANCHNIQUE, la seule qui assure la cure radicale de la HERNIE sans opération et la guérison en quelques jours et sans médicaments internes, des maladies de matrice, des maladies de l'estomac et des nerfs, même les plus anciennes et les plus rebelles à tout traitement et régime, donnera ses consultations à : DINAN, jeudi 10 février, Hôtel de Bretagne. LAMBALLE, vendredi 11 février, Hôtel du Commerce. SAINT-BRIEUC, samedi 12 février, Hôtel de France. GUINGAMP, dimanche 13 février, Hôtel de l'Ouest. LESNEVEN, lundi 14 février, Hôtel de France. BREST, mardi 15 février, Hôtel Continental. MORLAIX, mercredi 16 février, Hôtel de l'Europe. CHATEAULIN, jeudi 17 février, Hôtel Grand-Maison. QUIMPERLE, vendredi 18 février, Hôtel du Lion d'Or. VANNES, samedi 19 février, Hôtel du Commerce. PONTIVY, dimanche 20 février, Hôtel de France.

NOTA. — Le docteur revient tous les deux mois environ. Notice franco. 4-5.

Etudes de M^e GASSIS, avoué licencié à Châteaulin et de M^e LANCIEU, notaire à Carhaix.

VENTE de Biens de Mineurs

Le Lundi 11 Février 1910, à 2 h. soir, en l'étude et par le ministère de M^e LANCIEU :

1^o lot. — Au Cosquer en Spézet, un beau corps de ferme d'un revenu de 800 fr. Mise à prix 15.000 fr.

2^o lot. — A Guernarvach en Spézet un Pré dit Pont-ar-Gô loué 30 fr. Mise à prix 400 fr.

3^o lot. — A Poulanc'f en Spézet une prairie dite Lost-ar-prad, de 48 a. Mise à prix 400 fr.

Le même jour, 14 février à 3 h. soir Vente par Licitacion Judiciaire en l'étude et par le Ministère de M^e LANCIEU, d'un Corps de Ferme en 1 lot, au village de Castel, en Spézet d'une contenance de 7 hectares, loué 300 francs l'an, sur la

Mise à prix de 7.000 fr. Pour tous renseignements, s'adresser à M^e LANCIEU, Notaire. 3-4.

Etudes de M^e GASSIS, avoué à Châteaulin et de M^e LANCIEU notaire à Carhaix.

Le lundi 7 février à 2 heures du soir, il sera procédé, en l'étude et par le ministère de M^e LANCIEU à la Vente par Licitacion d'Immeubles situés au village de Coatrazuilles, en PLOUENEVEZ, d'une contenance totale de 26 hectares, y compris les bâtiments, sur mise à prix de 25.000 fr.

Le même jour, 7 février à 3 heures du soir, il sera procédé en l'étude et par le ministère de M^e LANCIEU à la Vente par Licitacion d'Immeubles sis en la ville de CARHAIX, rue de la Tour d'Auvergne, et comprenant une Belle Maison à étage et grenier, une Grande cour, un Hangar, Létrines et le rez-de-chaussée d'une maison de décharge.

Mise à prix 3.000 fr. Pour tous renseignements s'adresser à M^e LANCIEU, notaire à Carhaix. 4-4.

Etude de M^e LANCIEU, Notaire à Carhaix.

A VENDRE par adjudication publique le 13 Mars 1910, à 2 h. après-midi, en l'étude, des Immeubles en 4 lots, situés en la commune de Saint-Hermin.

1^o Lot. — Au village de Trombars-bihan et dépendances, un beau corps de ferme de 25 hectares 50. Mise à prix 33.000 fr.

2^o Lot. — Aux dépendances de Trombars-bihan, une parcelle de terre bordant la route de la gare. Mise à prix 1.500 fr.

Ces deux lots loués 1.400 fr. l'an à Cochenec. 3^o Lot. — Au village et dépendances de Kerbréaud, un corps de ferme de 18 hect. 60 a. loué à Barguil moyennant 1.200 francs l'an. Mise à prix 30.000 fr.

4^o Lot. — Au même village, un autre corps de ferme de 16 h. et. 80, loué 1.200 fr. l'an à Troadec. Mise à prix 28.000 fr.

Faculté de réunion. — Immeubles des-servis par de bonnes routes, bien situés, près du Canal et des gares de Saint-Hermin et Port-Carhaix.

On pourra traiter de gré à gré. S'adresser à M^e LANCIEU, Notaire. 3-3.

Etude de M^e Paul LE BOUAR, notaire à Gourin, docteur en droit

A vendre de gré à gré

1- LA COUPE D'UN TAILLIS dit Le Bois de Lancoellan

En la commune de GOURIN, d'une contenance de 25 hectares.

2- ENVIRON 1.000 SAPINS se trouvant dans le même taillis.

Pour tous renseignements, s'adresser à M^e LE BOUAR, notaire.

Retenez bien ceci que l'expérience prouve

Une Maison de Commerce de petite Ville, une Industrie de Province, est fatalement condamnée à végéter ou à succomber devant la concurrence effrénée des grandes Maisons de Paris si elle ne fait pas de réclame.

Vins Rouges et Blancs

Rouge : 130 fr. la barrique. Blanc : 100 fr.

Adhémar de MONTEIL

PROPRIÉTAIRE - RÉCOLTANT Saint-Etienne-du-Lisse

CASTILLON (Gironde)

Bandages

BAS-A-VARICE Bras et Jambes artificiels

L. SALÉON

Bandagiste 6, rue du Champ-de-Mars Saint-Brieuc

Spécialité de ceintures pour grossesse, reins mobiles, hernies ombilicales, appendicite, corsets de sport en tissu élastique, suspensoir pour sport, etc.



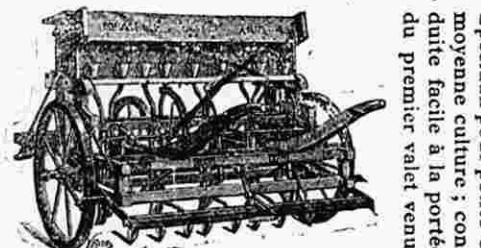
H.SAVART AY-CHAMPAGNE

Agent Général FERNAND TURPIN ARNAGE (Sarthe)

Dépôts à Carhaix Bernard-Déborah et Louis Coic, Négociants en Vins.

Advertisement for 'LA LAMPE OSRAM' featuring an image of a light bulb and text describing its features and economy.

ATTENTION!!! CONSERVEZ CETTE ANNONCE SEMOIRS J. DÉFOSSÉ Constructeur à ALBERT (Somme)



PROSPECTUS franco sur demande - PRIX MODÉRÉS Agents sont demandés partout

Rappeler ce Journal en écrivant Avis important. - Les commandes parvenues avant fin février bénéficieront d'une remise.

Carhaix, Imprimerie du Peuple Le Gérant : Louis Goullier

Pour légalisation des signatures ci-contre

Henri BAVARD

Dentiste

2, Quai de Léon MORLAIX

Le plus fin des digestifs :

RHUYS

du Domaine de

SAINT - ARMEL

GRANDE MARQUE

J. Menais Fils

19, Place des Lices, VANNES

Avec et après votre café demandez un Rhuys Saint-Armel et exigez la bouteille d'origine qui se caractérise par sa forme spéciale de quille et filée.

Confection de Costumes Bretons en tous genres ET DE BRODERIES

J. RAVALEC

CORAY (Finistère)

BRAGOU - BRAZ - GUËTRES Ceintures Chapeaux Bretons, Chaussures

MACHINES A TRICOTER de tous systèmes



M^{me} CORBEL

42, rue Gambetta, 42 MORLAIX

Voir les Modèles au Magasin

Advertisement for 'TANVEZ' featuring an image of a mechanical press and text describing its uses for agricultural tools.

MANUFACTURE de Faïences Bretonnes

EN VRAIE TERRE DE QUIMPER (Maison Fondée en 1775)

Marque déposée I-R Marque Déposée

Faïences communes POTERIES Grés ARTISTIQUES Terres Cuites Spécialités de Graals sur Modèle

Jules Henriot-Tanqueray

LOCMARIA - QUIMPER

Les Meilleurs Vins Blancs d'Anjou sont ceux de

BÉNION-DUPUY

Propriétaire-Viticulteur

Membre de la Société des Agriculteurs de France, BEAULIEU (Maine-et-Loire)

La barrique logé et franco 130 et 170 fr. La 1/2 barrique logé et franco 70 et 90 fr.

Echantillons sur demande

Les crus d'Anjou sont les plus estimés de tous les amateurs de vins blancs.

M. Bénion-Dupuy demande un Représentant sérieux pour la région du Centre-Bretagne.

Pharmacie

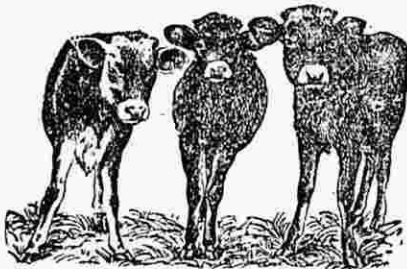
P. Ladouce

à QUIMPER

Quincaillerie

A. Tréanton

à Landivisau



LACTINA SUISSE

ALIMENT COMPLET POUR VEAUX & PORCELETS

Médaille d'Argent, Exposition Universelle Paris 1900 Médaille d'Or, Exposition Universelle Liège 1905 Médaille d'Or, Exposition Internationale Milan 1906 GRANDE ÉCONOMIE SUR LE LAIT NATUREL. - 23 ANS DE SUCCÈS FRANÇOIS BRUNNER, Fabricant - LYON

Usine électrique : Place des Charpenes

DEMANDE DÉPOSITAIRES POUR CANTONS NON CONCÉDÉS S^t-RENAN En dépôt chez MM.

Pharmacie P. Baron, à Carhaix

Pharmacie

G. Habrial

à QUIMPERLÉ

Pharmacie

E. Cheminant

à S^t-RENAN

IMPRIMERIE DU PEUPLE CARHAIX

Machines à tirage rapide "Voin" mues par l'électricité

Spécialité de Lettres de Mariage et de Deuil

Imprimés en tous genres - Affiches

BROCHURES - REVUES - CATALOGUES, etc.

Papier d'Emballage blanc et jaune

Papeterie - Cartes Postales - Timbres en Caoutchouc - Reliure

Librairie - Papeterie

Livres de piété en breton (Aviel, Devez kristen), etc

LITTÉRATURE BRETONNE

Vocabulaires - Théâtre - Poésies etc.

OUVRAGES AGRICOLES

OFFRE SENSATIONNELLE!

Machine Parlante "LE DISCOPHONE"

L'appareil complet avec ses 65 DISQUES « Ultima » de 220 mm de diamètre, soit 130 MORCEAUX de Musique au prix dérisoire de 160 FRANCS.



Facilité de Paiement AUDITIONS GRATUITES TOUS LES JOURS

J. RIOU

Cycles, Machines à Coudre, Écrémeuses

RUE FONTAINE-BLANCHE CARHAIX

Evid digerri ho kalon Goulennit en holl hostaleriou Eur

C'HOUERO - BOURDEL

Great gant Quinquina ha Gwin koz

Le Meilleur des Apéritifs, à base de Vin vieux

Amer Bordeaux Quinquina

Albert KOPKE-DEMOY, Montmoreau (Charente)

Agent régional : F. POULIQUEN, à MORLAIX

FINE REDEMPTOR ET MADÈRE BLANDY

(Spécialités)

ASSURANCES - VIE - INCENDIE - ACCIDENTS

Représentation de Vins et Spiritueux

Paul GOURLAOUEN

Au "Rendez-vous du Marché" - Rue Fontaine-Blanche Carhaix (Finistère)

5000 ... MONTRES ... 5000

Le plus beau et le Cadeau le plus utile à faire et cela pour la modique somme de francs 10.00

Une des plus importantes Fabriques de MONTRES met en vente à titre purement de Publicité, une série de Montres Plats, dernier modèle, et possédant tous les derniers perfectionnements au prix inouï de 10,00. Il suffit d'envoyer un MANDAT de francs 10,00 pour recevoir une Superbe Montre Plate à remonter 48 lignes, en Acier oxydé ou bleu, cadran avec Trouseaux marquant les secondes, le tout dernière nouveauté, et ce qui se fait de mieux à ce jour. Cette MONTRE d'une valeur de 22 francs est offerte aux lecteurs de ce journal à titre de réclame, elle est garantie 3 ans, et elle ne laisse absolument rien à désirer, elle est livrée à l'essai pendant 8 jours, et la maison rembourse tout achat qui ne donne pas pleine et entière satisfaction. Pour la recevoir franco, adresser un mandat de francs 10,00 et un numéro de ce journal, à M. G. MALIVET, 37, avenue de Clichy, Paris.

Advertisement for 'MALADIES DE LA FEMME' and 'LE RETOUR D'AGE' featuring 'JOUVENCE de l'Abbé Soury' with a portrait of a man and detailed text about women's health.

Advertisement for 'Petra eo ar paz?' featuring an image of a group of people and text about a health product 'AR SIROP CELTIQUE'.